

LA JEUNESSE BELGE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL



L'Organisation de la Jeunesse

par Corn. Mertens

III

DANS nos deux articles précédents, nous avons relaté, en larges traits, ce que la Commission syndicale et un certain nombre de Fédérations de syndicats ont fait en faveur de l'organisation de la jeunesse.

Dans les dernières années, plusieurs Centrales affiliées à la Commission syndicale, de même qu'un grand nombre de leurs sections, ont dirigé leurs efforts dans le même sens. La question a été portée à l'ordre du jour de leurs congrès, et a été l'objet, à cette occasion, de rapports introductifs des plus intéressants.

Le dernier Congrès de la Centrale du Bâtiment, notamment, discuta un rapport très circonstancié du camarade Fassin qui, dans ses conclusions, suggéra l'approbation par le Congrès de la Commission syndicale d'un plan général à élaborer et qui s'étendrait sur l'ensemble du mouvement syndical.

Le problème a été, de même, examiné aux congrès de la Centrale du Vêtement et du Syndicat Général des Employés qui, après avoir entendu respectivement les rapports des camarades Tordoir et Le Roye, ont insisté — comme ce fut le cas au Congrès du Bâtiment — sur la nécessité de voir les sections se préoccuper tout spécialement de la jeunesse syndicale. Il nous faut, toutefois, signaler que ces Centrales — bien qu'elles ne soient pas hostiles à une forme d'organisation de la jeunesse syndicale telle qu'elle a été adoptée par exemple à Anvers —

préfèrent s'occuper du problème et y donner une solution adéquate dans le sein même de leur organisation.

La plupart des Centrales qui se sont efforcées de diriger la question de l'organisation des jeunes travailleurs dans la bonne voie se sont, à cet effet, imposées de grands sacrifices financiers.

Ainsi, la Centrale du Bâtiment a encouragé la participation de ses jeunes membres aux grandes manifestations. Il en fut, notamment, ainsi lors des grandioses fêtes anniversaires du « Vooruit », à Gand, et lors de l'inauguration des nouveaux locaux de sa section d'Anvers. A ces deux occasions, les jeunes membres de la Centrale marchèrent en grand nombre dans les cortèges.

De son côté, la Centrale du Vêtement a transformé, depuis janvier 1933, son organe professionnel de façon à en consacrer une partie séparée à la jeunesse dans l'organisation.

Toutefois, bien que plusieurs Centrales aient suggéré à leurs sections la création dans leur sein de groupes spéciaux de jeunes membres, la suite donnée à cette suggestion n'a pas toujours répondu aux attentes. En effet, pour les Employés et le Vêtement, par exemple, il faut dire qu'à Bruxelles seul, le problème a reçu une solution.

Signalons, à ce propos, que c'est surtout dans l'agglomération bruxelloise que plusieurs sections de Centrales ont mis la main à la pâte, peut-être bien sous l'impulsion de la Fédération

de syndicats, qui a décidé, à un moment donné, de prendre elle-même l'affaire en mains et de la mener à bonne fin.

Les trois groupes de jeunesse qui, manifestement, font preuve d'une grande activité, sont ceux des Employés, du Vêtement et des Cuir et Peaux, ce qui ne signifie cependant pas que d'autres groupes, notamment ceux du Bâtiment, des Métallurgistes et du Personnel enseignant, ne déploient pas aussi de louables efforts. Le groupe des Cuir et Peaux édite régulièrement, depuis novembre 1933, un organe mensuel qui donne satisfaction à tous les points de vue et est de nature à susciter auprès des jeunes membres l'intérêt pour la grande lutte syndicale.

La Fédération du Livre de Bruxelles a également constitué, à la fin de 1933, son organisation des jeunes, qui, naturellement, n'a pas encore atteint le degré de développement des autres groupes de jeunesse.

On peut s'attendre, en tout cas, à ce que, par l'application des décisions prises par la Fédération des Syndicats de Bruxelles, l'œuvre des jeunes au sein des sections des Centrales de l'agglomération bruxelloise pourra prendre une sérieuse extension par la coordination des efforts.

* * *

En citant ces quelques exemples, nous n'avons pas voulu donner un aperçu complet de l'activité des Centrales et de leurs sections en faveur des jeunes travailleurs, afin de faire d'eux des combattants conscients dans la lutte syndicale.

Nous avons voulu souligner, tout simplement, que dans ces dernières années plus que dans le passé le mouvement syndical consacre toute son attention au problème de l'organisation des jeunes. D'autre part, nous saisissons cette occasion pour exposer notre point de vue concernant la forme que cette organisation devrait adopter dans le mouvement syndical, et l'action qui doit en émaner pour pouvoir répondre au but qu'on lui a assigné.

IV

Aujourd'hui plus que dans le passé, la nécessité d'intéresser la jeunesse d'une manière effective au mouvement syndical, de l'encourager et de la préparer à une participation active au travail quotidien s'avère de plus en plus.

A cet effet, l'on peut considérer comme une initiative heureuse l'organisation de cours pour jeunes syndiqués, qui permettent aux nouveaux venus dans le mouvement syndical de s'initier aux multiples problèmes qui réclament journalièrement une solution.

Nous ne pouvons, cependant, pas nier que tous les nouveaux jeunes membres des syndicats ne suivent pas les cours pour jeunes syndiqués. C'est que, d'abord, ces cours ne sont pas organisés dans toutes les localités, ni

même dans toutes les régions du pays. Ensuite, même là où on les donne, tous les jeunes ne sont pas disposés à les suivre.

Il faut, ensuite, tenir compte du fait que, une fois les cours terminés, il n'est pas tout à fait certain que le jeune membre se sentira attiré vers le travail syndical. En outre, la façon de discuter les points portés à l'ordre du jour des assemblées générales du syndicat ne répond pas toujours aux désirs impétueux du jeune membre, surtout dans les premiers temps de son affiliation.

Naguère, il fallait remplir toutes sortes de conditions pour être admis au syndicat. Lorsqu'on était, enfin, admis comme membre de ce dernier, on avait déjà une certaine dose d'expérience de la vie, ce qui fit que, même si l'entrée dans le milieu syndical paraissait quelque peu étrange, on était rapidement initié à ses travaux.

Les situations pour les jeunes ont changé depuis lors, et l'on a estimé qu'il fallait donner à ces derniers l'occasion, — malgré le caractère sérieux de leur affiliation au syndicat, qui est en fait une organisation de lutte par excellence, — de se manifester avec leurs propres vues et tempérament.

C'est pourquoi c'était une excellente idée de procurer aux jeunes, — au lieu de les intéresser dès le début au travail important du syndicat, — par une organisation spéciale, le moyen de joindre l'utile à l'agréable. Aussi avons-nous pu constater avec plaisir que les groupements de jeunes fonctionnant dans les sections des Centrales ont pensé, en dehors de l'indispensable étude, à la distraction et à l'amusement.

En tout premier lieu, — ce qui est tout naturel, d'ailleurs, et nécessaire, — les jeunes gens sont engagés à suivre régulièrement toutes sortes de cours, de conférences et de réunions, à participer à des visites utiles et instructives à des institutions et établissements remarquables et des musées. On a organisé des cercles dramatiques, de chant et de voyages, et afin de satisfaire aux désirs irrésistibles de la jeunesse, on les a mis dans la possibilité de pratiquer toutes sortes de sports, sans oublier d'organiser à leur intention, à certaines époques de l'année, des fêtes, voire des soirées dansantes.

Aussi longtemps que tout cela se fait, dans une certaine mesure, au syndicat, sous la direction avertie des aînés, qui savent s'entourer des jeunes éléments, il n'y a aucune crainte que l'on perde de vue le but que l'on s'est proposé, c'est-à-dire d'organiser et de tenir dans l'organisation un nombre aussi grand que possible de jeunes gens et de les préparer au rôle important qu'ils auront un jour à remplir dans le mouvement syndical.

Mais, il en va autrement si l'on confond le but et les moyens, et que l'on prépare ainsi le ter-

rain qui tend à faire des groupements de jeunes syndicales un mouvement séparé en marge du mouvement syndical.

Et cela ne semble pas impossible quand on songe que certains de nos groupes de jeunes croient devoir se mouvoir sur tous les terrains, croient devoir organiser tout, sauf leur collaboration avec les autres branches du mouvement ouvrier ayant fait leurs preuves depuis longtemps, et qui ont la conviction que le succès de la lutte libératrice de la classe ouvrière sera leur œuvre et non celle de l'ensemble du mouvement ouvrier !

V

Aussi, nous paraît-il à propos de dire notre opinion, tant dans l'intérêt des jeunes que dans celui du mouvement syndical dans son ensemble. Nous avons la conviction qu'il est du devoir des groupes de jeunes de s'appliquer en tout premier lieu à l'éducation syndicale des jeunes syndiqués, d'organiser cette œuvre d'éducation de façon à former d'eux des combattants conscients dans les rangs de l'armée syndicale.

Mais cela ne signifie pas que cette éducation doit être l'œuvre exclusive du groupe de jeunes et de ses dirigeants. Au contraire, il faut, non seulement, que l'on fasse appel à la collaboration des militants et des pionniers avertis du mouvement syndical, mais, dans ce domaine, l'avis et le concours de la Centrale d'Éducation ouvrière ne sont pas à dédaigner, car depuis des années déjà, cet organisme et ses dirigeants ont montré ce dont ils sont capables.

D'autre part, lorsqu'au sein des groupes de jeunes, il existe des sections sportives, nous est avis qu'il y a lieu pour elles de s'affilier aux groupes sportifs nationaux du mouvement ouvrier. Qu'il s'agisse de gymnastique, de football, de balle-pelote ou d'athlétisme, il existe pour chacune de ces sections sportives une Fédération nationale qui ne demande pas mieux que de pouvoir mettre à la disposition des nouveaux groupes ses capacités et le fruit de son expérience. De cette façon, tous les groupes, à quelque branche sportive qu'ils appartiennent, sont en contact permanent, ce qui ne peut que profiter à tous et renforcer les liens cordiaux qui doivent unir tous les jeunes sportifs.

Si cela ne se fait pas, si tous les groupements sportifs des jeunes se tiennent à l'écart du mouvement sportif général ; s'il arrivait, — ce qui serait plus grave encore, — comme c'est déjà le cas, d'ailleurs, par-ci par-là, qu'ils estiment qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes et organisent entre leurs sections des concours, le danger est certain que bientôt, deux mouvements sportifs nationaux se dessineraient dans le pays. Cela serait très regrettable, car jamais le mouvement ouvrier ne sera assez fort pour pouvoir se permettre pareille division.

Il faut aussi que les organisations de jeu-

nesses syndicales évitent de se diriger vers d'autres branches du mouvement des jeunes. Il y a pour elles tant à faire sur le terrain syndical, que leur mouvement gagnerait énormément à se limiter à la tâche qui lui a été dévolue.

Il n'y a, d'ailleurs, aucune raison pour qu'on ne donne pas aux autres branches du mouvement des jeunes l'occasion de réussir dans leurs efforts. Quoi qu'on souhaite ou que l'on fasse, il est de fait que l'on ne pourra gagner tous les jeunes gens à l'œuvre syndicale. Nous pouvons bien nous imaginer que des jeunes gens entrent dans le syndicat, qu'ils paient régulièrement leurs cotisations, soient des membres fidèles qui font leur devoir dans toutes les circonstances, mais se sentent attirés, pour se récréer et aussi pour se développer, vers une autre organisation de jeunes au sein du mouvement ouvrier moderne.

Nous connaissons, personnellement, un grand nombre de dirigeants et de militants dans le mouvement moderne des jeunes et sportif, consacrant tout leur temps et leurs capacités, se dévouant et se sacrifiant à ce mouvement, mais qui, néanmoins, font leur devoir de syndiqué et de socialiste ; plus encore, qui se mettent dans toutes les circonstances au service du mouvement syndical, donnant ainsi à ce dernier la préférence aux autres grandes branches du mouvement ouvrier.

VI

Finalement, il nous faut encore faire état de certaines voix qui se sont élevées dans ces derniers temps dans les milieux des jeunes syndicales en faveur d'une organisation qui rayonnerait sur toute la Belgique, voire en faveur de la création d'une Internationale des Jeunes syndicales !

Quant à l'idée d'une organisation des jeunes syndicales pour toute la Belgique, qu'il nous soit permis — sans, pour cela, devoir être traité d'adversaire de cette idée — d'attirer l'attention sur le fait que l'on n'est pas encore d'accord dans toutes les Centrales, ni dans toutes les régions du pays, sur la forme à donner à l'organisation des jeunes syndicales. La première tâche à accomplir sera donc la création d'organisations de jeunes dans un nombre aussi grand que possible de syndicats et de régions du pays. On peut, de même, s'efforcer de créer plus d'unité dans les conceptions sur la forme d'organisation des jeunes syndicales.

On invoque en faveur de cette nouvelle organisation nationale l'exemple de l'étranger. Mais on oublie généralement que ce qu'en Belgique nous comprenons par jeunesse syndicale, est tout autre chose qu'à l'étranger.

Deux exemples, des Pays-Bas et de l'Autriche (dans ce dernier pays, jusqu'au début du mois dernier), suffiront pour le démontrer.

Chacun qui est quelque peu au courant du mouvement syndical aux Pays-Bas n'ignore pas ce que l'on y entend par membres aspirants. Cette catégorie de membres nous est inconnue en Belgique, où, hélas! la Commission syndicale ne parvient pas à obtenir de ses organisations affiliées des renseignements concernant le nombre et l'âge de leurs jeunes membres. Il y a plus. Nous pouvons affirmer que, peut-être, aucune de ces organisations ne dresse régulièrement des statistiques relativement à ses jeunes membres.

Aux Pays-Bas, nous constatons le contraire, et il est donc beaucoup plus facile d'aboutir à une solution.

Quant à l'Autriche, on ne peut perdre de vue qu'avant que le perfide Dollfuss eût trouvé le moyen d'imposer à nos camarades une lutte désespérée, et, après une honorable défaite, de dissoudre leurs organisations, il n'y était guère question d'une organisation de jeunesse telle que nous la concevons en Belgique. En effet, l'organisation autrichienne des jeunesses syndicales, appelée « Lehrling-Sektionen », n'admit en son sein que les apprentis ne touchant pas encore de salaire. Dès que ces jeunes achevaient leur apprentissage et gagnaient un salaire, ils furent transcrits dans les registres du syndicat et disparurent par ce fait même comme membres de la section des apprentis. Nous pouvons encore ajouter que chaque syndicat possédait sa propre section d'apprentis, et que le lien national était assuré par la Commission syndicale, qui avait chargé spécialement de ce travail un secrétaire.

En Belgique, les jeunes ouvriers font partie de leur syndicat ou peuvent en faire partie dès qu'ils ont quitté l'école et entrent à l'atelier. Il s'ensuit que le syndicat doit en tout premier lieu se préoccuper du sort de ses jeunes membres.

Il appartient à la Commission syndicale d'y engager les Centrales et de s'efforcer de faire adopter, si possible, des conceptions uniformes quant à la forme à donner aux organisations de jeunesses syndicales et au rôle qu'elles ont à remplir. Dans cette tâche, la Commission syndicale peut être secondée effectivement par les Fédérations de syndicats.

* * *

En ce qui concerne l'Internationale des Jeunesses syndicales, on voudra bien admettre que la condition primordiale de la fondation de semblable Internationale est l'existence d'une organisation nationale dans un minimum de pays.

Or, à présent, il n'en est pas encore ainsi. Nous pouvons donc nous limiter au Comité international pour la Jeunesse et l'Education ouvrière fonctionnant depuis quelques années au sein de la Fédération syndicale internationale. Il se compose de représentants d'organisations affiliées à la F.S.I., chargés par l'organisme

central du mouvement syndical de leurs pays respectifs de l'étude du problème de la jeunesse dans le mouvement syndical.

Jusqu'à présent, les délibérations et les décisions de ce Comité ont été favorablement accueillies dans tous les pays. Fions-nous à ses membres et communiquons-leur toutes les nouvelles idées qui sont dignes d'être préconisées sur le terrain international. Nous aiderons ainsi ces camarades dans leur tâche d'assister de leurs conseils les organisations affiliées à la F.S.I.

Jeunes et vieux dans le Mouvement syndical néerlandais

De Vakbeweging, l'organe de la N. V. V. (Commission syndicale néerlandaise), a publié il y a quelque temps un article consacré à la question des jeunes. Nous en empruntons les renseignements suivants :

1° Nombre de membres: Il appert des statistiques des membres aspirants que la N. V. V. a perdu du terrain parmi la jeunesse. En 1919 et 1920, le nombre des membres aspirants atteint 4.6 p. c. du total des membres; au 1^{er} août 1933, ce pourcentage est descendu à 0.9 p. c.

2° Les causes: Certes, le chômage est pour quelque chose dans la diminution des jeunes membres, mais l'auteur démontre qu'un autre facteur agit avec non moins d'intensité, notamment la diminution de la puissance de rayonnement du mouvement syndical parmi les jeunes travailleurs.

3° Activité des jeunes membres: Des statistiques ont été dressées mettant en lumière l'activité des jeunes membres. Voici la répartition par âge de 12,141 des 16,000 fonctionnaires de sections environ :

21 ans et moins	212
22 à 25 ans	942
26 à 30 ans	1,768
Plus de 30 ans	9,219

Total 12,141

Age moyen: 38.6 ans.

Ces chiffres peuvent être considérés comme assez favorables; néanmoins la répartition des jeunes est trop inégale; ainsi sur 2,400 comités de section, il y en a à peu près 900 qui ne comptent aucun membre au-dessous de 30 ans, ce qui constitue un véritable danger.

Que faire? Il est évident que la situation économique actuelle rend le recrutement des jeunes travailleurs extrêmement difficile. Comme l'organisation des jeunes est une question de vie ou de mort pour le mouvement syndical, il faut trouver une solution au problème: organisations spéciales, etc. Le facteur de la diminution de la puissance de rayonnement mérite toute l'attention. Diverses causes ont amené beaucoup de jeunes travailleurs à voir dans le mouvement syndical une organisation réservée aux adultes. La tactique que doit suivre, d'autre part, le mouvement syndical ne semble pas répondre à l'état d'âme des jeunes travailleurs.

Un Conseil des Jeunes nommé par la N. V. V. étudie en ce moment le problème.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des conclusions de cette enquête.